
SÉNAT : J-P. SUEUR FAIT SES CARTONS

Les élections du 28 septembre qui vont consacrer le renouvellement de la moitié des élus de la Chambre Haute (178 sénateurs sur un total de 348 élus) devraient se traduire par une victoire de la droite. Conséquence, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret - dont le siège n'est pas soumis à renouvellement - devra céder sa place (enviée) de président de la commission des Lois à un élu de la nouvelle majorité. Le parlementaire socialiste, à la force de travail légendaire et à la compétence unanimement reconnue disposera alors d'un peu plus de temps pour relever le PS orléanais de son deuil municipal. C'est en tout cas ce qu'espèrent de nombreux militants locaux. D'autres sont moins enthousiastes à l'idée de ce retour orléanais.